



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 17 mai 2021**

**DÉLIBÉRATION N° 2021-09**

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 13 Pouvoirs : 02 Pour : 15 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le dix sept mail deux mil vingt et un à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du dix mai mil vingt et un, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : MM. André BOUCHIND'HOMME, Alain CITERNE, Maryse DELASSUS, Antoine DELION, Vincent DELION, Françoise DÉTOURNÉ, Laëtitia DUBOIS, Gérard FLEURBAEY, Cyrille GOUILLARD, Daniel MIVELLE, Bruno POULAIN, Jacques THELLIER et Didier VAILLANT.

**Absents** : MM. Florence DÉTOURNÉ (pouvoir à Françoise DÉTOURNÉ) et Philippe DUBAR (pouvoir à André BOUCHIND'HOMME)

Madame Françoise DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

**Délibération modificative du budget prévisionnel 2021 : régularisation des encaissements des SEPE dites « du bois du haut » et « du vert galant »**

Monsieur le Maire donne connaissance du courriel du 26 avril 2021 par lequel Monsieur David VERHAEVERBEKE, comptable public du CFP d'Aubigny-en-Artois fait connaître que des erreurs d'encaissement des dédommagements liés à l'entretien des chemins d'accès aux éoliennes ont été constatés, les Sociétés d'Exploitation des Parcs Eoliens dites « du bois du haut » et « du vert galant » ayant globalisé les versements dus aux communes de TINCQUES et de PENIN depuis la fin de l'année 2017.

Ces erreurs ont conduit le CFP d'Aubigny-en-Artois à porter à tort une somme globale de 18 048,00 € au bénéfice de la commune de TINCQUES qu'il conviendrait de restituer à celle de PENIN.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, invité à délibérer sur la question :**

- Décide, à l'unanimité des membres présents, de procéder à l'intégrale restitution de la somme indûment perçue au bénéfice de la commune de PENIN et autorise les virements de crédits ci-après :

| Chapitre ou Article / Op | Libellé                                  | Augmentation des crédits | Diminution des crédits |
|--------------------------|--|--------------------------|------------------------|
| 673                      | Titres annulés                           | 18 048,00 €              |                        |
| 023                      | Virement à la section d'investissement   |                          | 18 048,00 €            |
| 021                      | Virement de la section de fonctionnement |                          | 18 048,00 €            |
| 2111 / 386               | Terrains nus (réserve foncière)          |                          | 18 048,00 €            |

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Signatures des membres présents.

LE MAIRE.